

UTILISATION

Tranche d'âge : DIALO s'adresse aux enfants de **3 à 12** ans,
sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 1.90 m correspond à la hauteur de chute maximale.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre…) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page **« SURFACE D'IMPACT »**

Disposition de la glissière : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les bois.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennal contre le pourrissement.

Pour autant le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation. L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page **« MAINTENANCE ET ENTRETIEN »**

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994 Et décret n°2019-1007 du 30.09.2019.

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

CONDITIONNEMENT

LISTE DES COLIS

Colis n°1 : + 5 barreaux N
+ 2 barre de retenue M
+ visserie+ notice de montage



M

N

Colis n°2 : 1 panneau H



Colis n°3 : 1 panneau G



colis n°4 : 1 panneau C



colis n°5 : 2 poteaux A et B
1 rambarde K



CONDITIONNEMENT

colis n°6 : 1 cadre filet E



colis n°7 : 1 perche de pompier F grande



colis n°8 : 1 plancher P



Colis n°9 : 1 mur d'escalade O



colis n°10 : 1 garde corps I



VISSERIE

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	VIS A BOIS	5 X 60	12
	VIS PENTURE	7 X 40	10
	VIS A BOIS	5 X 50	14
	VIS PENTURE	7 X 50	19
	BOULON TRCC	10 X 110	2
	RONDELLE	Ø 8	8
	RONDELLE	Ø 10	2
	RONDELLE	Ø 12	2
	ECROU	Ø 10	2
	ECROU	Ø 12	2
	TIGE FILETEE	Ø 12	2
	CACHE BOULON	Ø 35	4
	CACHE BOULON	Ø 10	8

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :

 1 ; contrôle de routine ;
 2 ; contrôle fonctionnel ;
 3 ; contrôle annuel.

 Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabriquant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017.**

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.

- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.

- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne.**

- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.

- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

ENTRETIEN	
FREQUENCE	**TRAVAUX**
TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE **Contrôle de routine**	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particulaires - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS **Contrôle fonctionnel**	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS **Contrôle annuel**	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière…)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS
ZA L'ANJOUINIERE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/016/701/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994 Et N°2019-1007 DU 30 SEPTEMBRE 2019

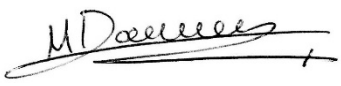
La société LOISIRS AMENAGEMENTS, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT	: LOISIRS AMENAGEMENTS
ADRESSE DU SITE DE FABRICATION	: L'Anjouinière 86370 VIVONNE
EQUIPEMENTS CONCERNE:	Dialo réf.2906

NORMES EUROPEENNES
notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

Président
SPL SAS
Représenté par Mathieu Damen



MONTAGE 1

AVERTISSEMENTS

- **la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.**
- **Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.**
- **Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :**

 - entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt

- **La non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.**

MONTAGE 2

- Présenter le **panneau H et G** en vis-à-vis, les deux mortaises en face à face. Glisser dans ces mortaises **le filet cadre à grimper E** et visser avec **2 TIGES FILETEES Ø12** + **2 RONDELLES Ø12 + 2 écrous Ø12 + 2 CACHES BOULONS Ø35**. Visser sur les poteaux du **panneau H et G** avec **2 fois 2 VIS A BOIS 5 X 60**.

- Au dos du **panneau G**, présenter le **panneau C** en insérant les **5 barreaux N** qui seront à visser en fin de montage total avec **10 VIS A BOIS 5 X 50**.

- Côté cadre filet, présenter et visser **le garde corps I** et le **poteau B** dans les mortaises et visser avec **8 VIS A BOIS 5 X 60.**

- Sur l'autre côté présenter et visser le **poteau A** et **le mur d'escalade O** par les 2 tenons. Visser avec **2x2 VIS A BOIS 5 X 50.** Visser le mur sur les poteaux verticaux avec **10 VIS PENTURE 7 X 50.** Au dos et au bas du mur fixer avec **2 VIS PENTURE 7 X 40**. Au dessus du mur visser **la rambarde K** avec **2 BOULON TRCC 10 X 110 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø 10 + 2 CACHES BOULONS Ø35**.

- Positionner le **plancher P** sur la tour obtenue et visser les 4 équerres déjà montées sous le plancher avec **4 VIS PENTURE 7 X 40** puis visser la partie supérieure du **plancher P percé** avec **4 VIS PENTURE 7 X 40.**

- Fixer les **2 barres de sécurité M** sur la tour carrée, dans les espaces disponibles et au niveau de celles fixées. Visser avec **4 VIS PENTURE 7 X 50 + 4 RONDELLES Ø8 + 4 CACHES BOULONS Ø10.**

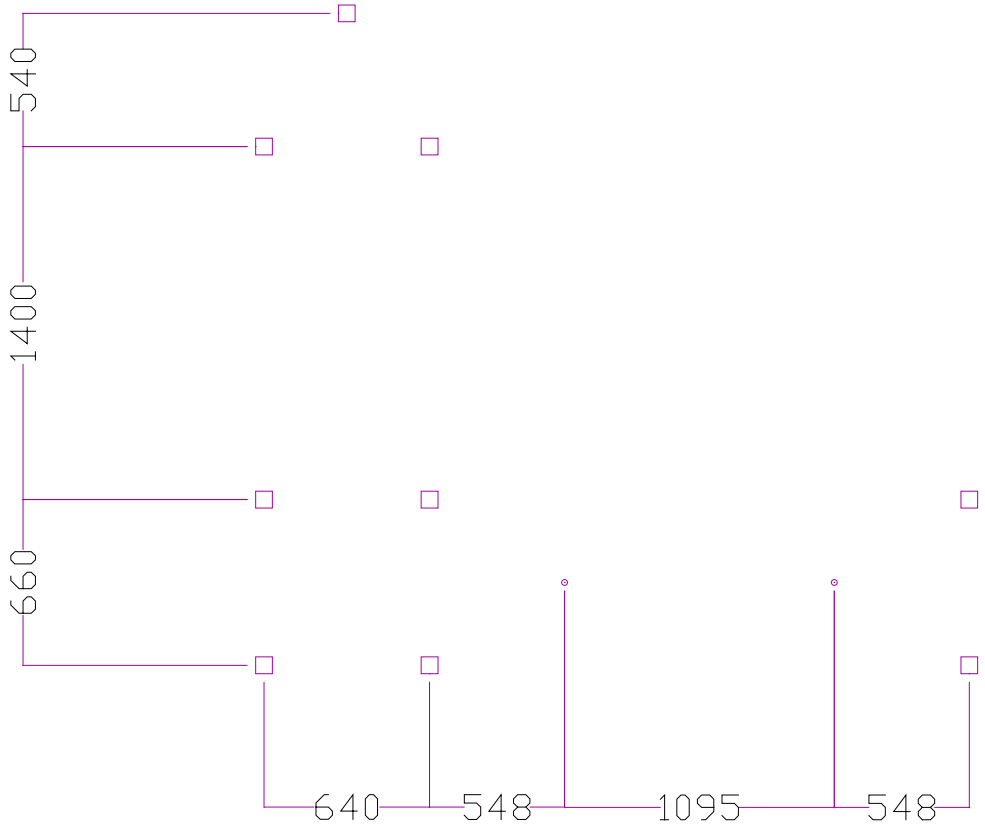
- Fixer la **perche de pompiers F** sur le **panneau (ensemble poteau A et B)**. La partie haute de la perche doit être située au même niveau que le haut du **garde corps I** visser avec **4 VIS PENTURE 7 X 50 + 4 RONDELLES Ø8 + 4 CACHES BOULONS Ø10.**

- Sceller l'ensemble du jeu y compris les tiges filetées du filet.

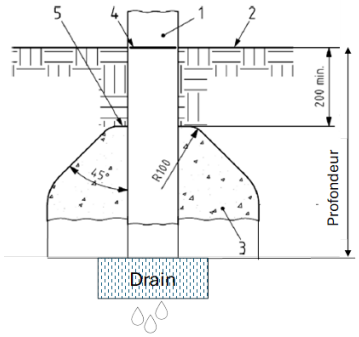
IMPLANTATION SCELLEMENT

IMPLANTATION/PLAN DE SCELLEMENT

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation



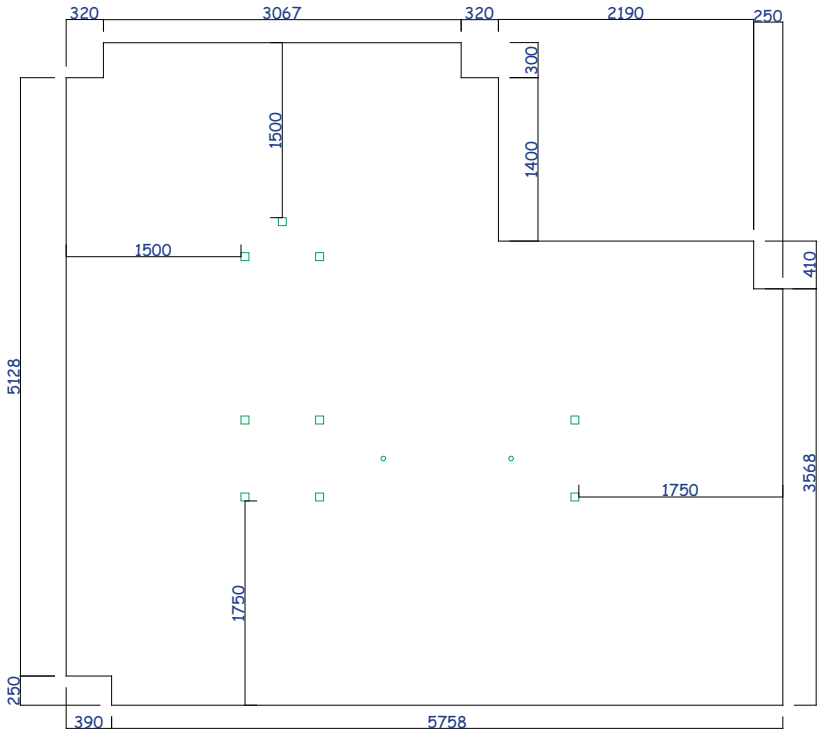
TROUS DE SCELLEMENT:
Selon les éléments, les niveaux 0 sont différents



Légende
1 poteau
2 surface de jeu
3 fondations
4 marque de niveau de base
5 partie supérieure de la fondation

TROU DE SCELLEMENT
Nombre : 10
Section : 40 x 40 cm
Profondeur : 67 cm
Dosage béton : 350 kg/m3

SURFACE D'IMPACT



____ : surface d'impact à couvrir :**30.37 m²**

- 1,50 et 1.75 m autour du jeu

MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	**Description mm**	**Epaisseur minimale (2) mm**	**Hauteur de chute Critique mm**
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 **(4)**
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.
2) **Pour les matériaux meubles particulaires, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).**
3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)
4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

INSPECTION :

Nom de l'agent : Date :

	BON	**MAUVAIS**	**REMARQUES**
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :
Date :

	Réalisation travaux		
	OUI	**NON**	**REMARQUES**
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

REMPLACEMENT DES PIECES		
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
REMISE EN SERVICE		
Nom du réparateur :		Date :
Contrôle et réception de la réparation :		
Nom :	Date :	Signature :